

Procédé et dispositif pour la fixation correcte des plumes de stylographes.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 28 janvier 1948.)

Demandée le 6 juillet 1949, à 14^h 25^m, à Paris.

Délivrée le 6 janvier 1954. — Publiée le 25 mai 1954.

(Certificat d'addition dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

Dans le brevet principal, le demandeur a décrit un mode de montage des plumes de stylographe qui consiste à prévoir, sur la plume, des parties saillantes qui viennent se loger dans des encoches correspondantes de la pièce qui lui sert de support, de façon à assurer, sans aucun ajustage, une position optima de la plume par rapport à son support.

Le présent certificat d'addition a pour objet un mode de réalisation de l'invention particulièrement simple et avantageux.

Le procédé utilisé consiste à prévoir, dans les bords latéraux de la plume, une ou des parties faisant saillies vers l'axe intérieur de la plume et qui viennent se loger dans une ou des encoches ou cavités correspondantes du support.

Ce mode de réalisation présente des avantages importants.

Tout d'abord, il n'apporte aucune entrave aux dispositifs d'alimentation de la plume qui sont généralement réservés dans la partie supérieure du support.

D'autre part, les parties destinées à former l'accrochage étant prises dans les rebords latéraux de la plume, le poids de celle-ci n'est pas modifié, ce qui est extrêmement intéressant, puisque la plume est, généralement constituée en une matière de valeur dont il est intéressant de ne pas augmenter la consommation.

Enfin, lorsqu'un démontage est nécessaire, la plume étant accrochée dans son support, il n'y a aucune difficulté à les extraire ensemble de la tête du stylographe et il n'y a aucun risque de donner, au remontage, une position fautive à la plume puisqu'elle reprend, forcément, sa position initiale.

On peut réaliser les saillies de la plume utilisées conformément à l'invention par tous moyens appropriés tels que, par exemple, un emboutissage conve-

nable, mais un procédé particulièrement simple consiste à pratiquer deux incisions sur le bord de la plume et à replier la lamelle de métal ainsi formée.

A titre d'exemple, on décrira, maintenant, la réalisation d'un montage conforme à l'invention, avec une seule saillie et une seule encoche.

La fig. 1 représente la plume en plan.

La fig. 2 est une coupe suivant l'axe A-A' de la fig. 1.

La fig. 3 représente, en plan, la plume montée sur son support.

La fig. 4 représente, en coupe longitudinale vue du côté opposé à la saillie et à l'encoche, la plume et son support montés dans la tête d'un stylographe.

La fig. 5 est une coupe suivant l'axe B-B' de la fig. 4.

Les mêmes numéros représentent les mêmes organes sur les différentes figures.

La plume 1 comporte une lamelle 2 repliée, visible sur la fig. 2 et découpée dans le bord latéral de la plume 1. Cette lamelle s'engage dans une encoche correspondante 3 réservée dans le support (fig. 5) qui comporte des conduits d'alimentation en encre tels que 4, 5 et 6.

Le montage se fait en plaçant la plume sur son support, en engageant la lamelle 2 dans l'encoche 3 et en enfonceant le tout dans la tête 8 du stylographe où le support vient se fixer par simple coincement.

Le démontage se fait en tirant sur la plume, par exemple au moyen d'une pince, ce qui entraîne le support.

Bien entendu, l'invention est indépendante de la façon dont le support avec ses canaux et la tête du stylographe sont réalisés, la construction ci-dessus décrite ayant pour but de montrer comment l'invention peut être réalisée dans un cas particulier sans

que ceci limite en rien sa portée plus générale et la possibilité de la réaliser par tous moyens équivalents et dans des stylographes quelconques.

RÉSUMÉ

La présente invention concerne un perfectionnement aux modes de montage décrits dans la demande n° 549.128 et comprend l'utilisation, pour le montage des plumes de stylographes, du procédé

qui consiste à former un ou des accrochages dans les bords latéraux de la plume faisant saillie vers l'intérieur de la plume, par découpage et pliage, par emboutissage ou par tout autre moyen équivalent, et venant s'engager dans des encoches ou des cavités correspondantes du support de la plume.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.

Par procuration :

Office E. Weiss & C^{ie}.

Fig.1

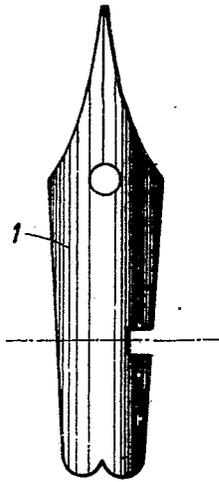


Fig.3

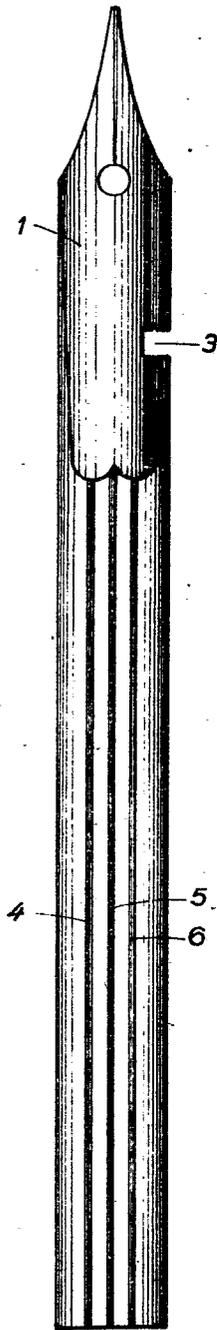


Fig.4

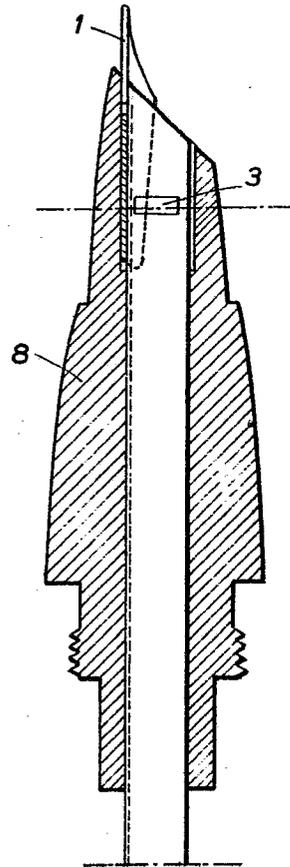


Fig.2

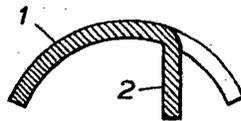


Fig.5

